



CTB RD CONGO

**AGENCE BELGE
DE DÉVELOPPEMENT**



**LE PARTENARIAT
RD CONGO - BELGIQUE**



© CTB / Alice Van Der Elstraeten



© CTB / Dieter Telemans

FAITS ET CHIFFRES¹

- **NOMBRE D'HABITANTS** : 64 millions en 2008 (estimation FMI)²
- **INDICE DE PAUVRETÉ HUMAINE** : 38% (120^{ème} sur un total de 135 pays)
- **POURCENTAGE DE LA POPULATION VIVANT AVEC MOINS DE 1,25 \$ / JOUR** : 59%
- **CLASSEMENT SELON L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN** : 176^{ème} sur un total de 182 pays
- **PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT** (en parité du pouvoir d'achat) : 298 \$
- **ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE** : 48 ans
- **TAUX D'ALPHABÉTISATION DES ADULTES** : 67%
- **TAUX BRUT DE SCOLARISATION** : 48%
- **POURCENTAGE DE PERSONNES N'AYANT PAS ACCÈS À UNE SOURCE D'EAU DE QUALITÉ** : 54%
- **CLASSEMENT SELON L'INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION**: 162^{ème} sur un total de 180 pays (Transparency International - 2009)
- **CLASSEMENT DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE** : 116^{ème} sur un total de 175 pays (Reporters sans frontières – 2009)

1 | Source si non précisée : Rapport mondial sur le développement humain 2009 – PNUD (chiffres 2007).

2 | The Economist Intelligence Unit – Country report Democratic Republic of Congo 2010.



© CTB / Alain Nubourgh



© CTB / Dieter Telemans

STRATÉGIE 2010 - 2013 : 3 SECTEURS

Pour être plus efficace, le programme se concentre sur quelques régions ainsi que sur trois secteurs qui font partie de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté de la RDC. Certaines actions ciblées en matière de santé sont également considérées tandis que la bonne gouvernance et d'autres thèmes transversaux sont intégrés dans toutes les interventions. Une approche programme permet en outre d'assurer une synergie entre les différentes interventions belges et d'autres bailleurs. Toutes les prestations de coopération sont exécutées selon un cycle intégré de gestion axé sur les résultats et dans une perspective de développement durable. Enfin, dans la ligne de la Déclaration de Paris, une attention particulière est réservée au renforcement des capacités locales et des institutions nationales en vue d'une meilleure appropriation de l'aide.

AGRICULTURE

La coopération belge appuie le Programme de relance du secteur agricole dont l'objectif est de renforcer la sécurité alimentaire dans l'ensemble du pays. Les autorités congolaises ont fixé cinq priorités qui contribuent toutes à l'augmentation durable des revenus des exploitations familiales.

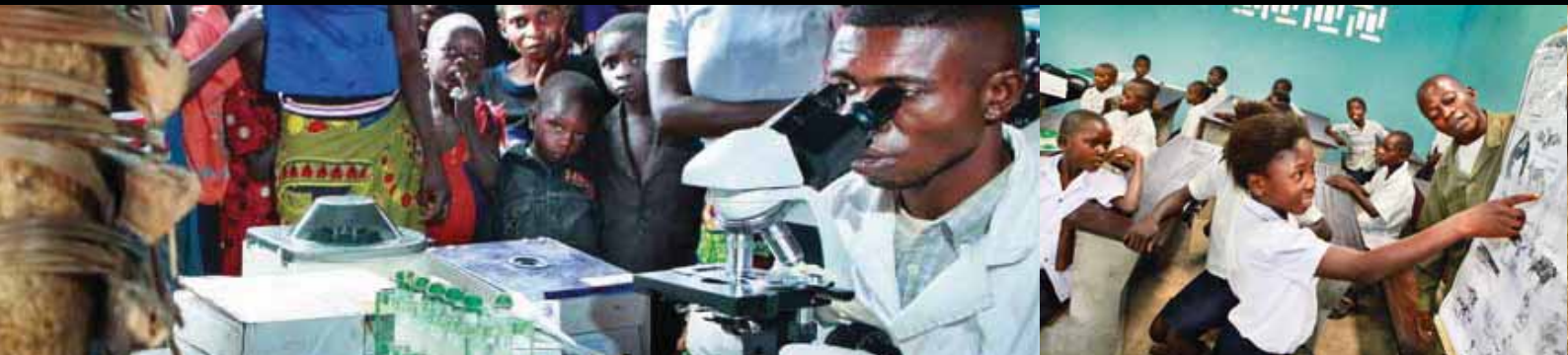
Conformément à ce programme, la coopération belge travaille sur trois axes :

1. augmenter la productivité des exploitants agricoles ruraux pour qu'ils passent d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché, avec l'appui à des filières sélectionnées ;
2. améliorer la transformation, la commercialisation, le stockage et l'évacuation des produits des exploitations familiales ;
3. améliorer durablement la gouvernance du secteur à travers un appui institutionnel et un renforcement des capacités opérationnelles des ministères et structures étatiques concernées.

Partenaire : Ministère de l'agriculture, pêche et élevage

POINTS-CLÉS

- Près de 80% des Congolais vivent en milieu rural. L'agriculture est le principal secteur de l'économie et contribue pour 56% au PIB.
- 90% des terres agricoles ne sont pas mises en valeur.
- L'insécurité alimentaire touche plus de 70% de la population.
- La Belgique a appuyé l'Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomique dans la recherche de variétés de semences performantes ainsi que dans la production de semences initiales de qualité contrôlée. Au total, plus de 300 ha de champs ont été ensemencés. Fin 2009, 159.000 tonnes de semences de base ont été produites ainsi que 435.500 mètres de bouture de manioc et 13.500 rejets de bananiers.



© CTB / Dieter Telemans

TEURS PRIORITAIRES

PISTES ET BACS

Le secteur des pistes et des bacs est couplé à celui de l'agriculture, car la libre circulation des biens et des personnes est une condition indispensable si l'on veut réduire l'insécurité alimentaire. La réhabilitation des infrastructures de base (routes de desserte agricole, pistes rurales, voies fluviales, bacs...) permettra de désenclaver les bassins de production. En particulier, les produits agricoles pourront ainsi être transportés plus facilement, et à moindre coût, vers les grands marchés urbains.

Partenaire : Ministère du Développement rural

POINTS-CLÉS

- Les bacs qui permettent de traverser les cours d'eau ont un âge moyen de 30 ans, et seuls 28 % d'entre eux sont fonctionnels.
- De 2002 à 2011, l'appui de la Belgique aura permis de réhabiliter 7.420 km de routes de desserte agricole, et 995 km de voies fluviales.

ÉDUCATION

L'appui de la coopération belge se concentre sur l'enseignement technique et la formation professionnelle. En effet, pour assurer la reconstruction et la relance économique du pays, des ouvriers et des techniciens qualifiés doivent être disponibles sur le marché de l'emploi.

Dans les zones ciblées, la coopération belge veille à :

- renforcer les capacités de plusieurs institutions et organisations en charge de l'enseignement technique et la formation professionnelle ;
- assurer une formation de qualité et un meilleur accès aux jeunes filles ;
- augmenter la main-d'œuvre qualifiée répondant aux besoins du marché de l'emploi ;
- améliorer la gouvernance du secteur.

Partenaire : Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel

POINT-CLÉ

- Entre 2001 et 2008, la coopération belge a réhabilité 49 ateliers et salles de travaux pratiques dans 33 écoles et pourvus leur centre de documentation de livres techniques et d'ordinateurs.



© CTB / Gérard Mankangidila



© CTB / Dieter Telemans

ACTIONS CIBLÉES EN MATIÈRE DE SANTÉ

Au cours de la période 2010-2013, la coopération belge veillera à consolider les acquis des interventions antérieures à travers des actions ciblées (contribution technique/financière ou coopération déléguée).

Partenaire : Ministère de la Santé publique

INTERVENTIONS MULTISECTORIELLES

Diverses interventions multisectorielles complètent le programme : les bourses d'études et de stages, le programme de micro-interventions et le Fonds d'experts et d'expertise.

ZONES D'INTERVENTION PRIORITAIRES

AGRICULTURE – PISTES ET BACS

Vu les relations évidentes entre ces deux secteurs, les programmes sont mis en œuvre dans les mêmes régions, choisies sur base de pôles de développement liés aux activités et aux spéculations à mettre en relief dans un territoire donné.

- Les districts de Kwilu et du Kwango (Bandundu)
- Le district de la Tshopo (Province Orientale)
- Le sud de la Province du Maniema
- La Province du Kasai Oriental

ÉDUCATION

Les actions sont concentrées sur plusieurs pôles de croissance économique :

- Lubumbashi et le District du Haut-Katanga (Katanga)
- Mbuji-Mayi (Kasai Oriental)
- Kisangani et le District de la Tshopo (Province Orientale)
- Les Districts de la Mongala et du Sud Ubangi (Équateur)

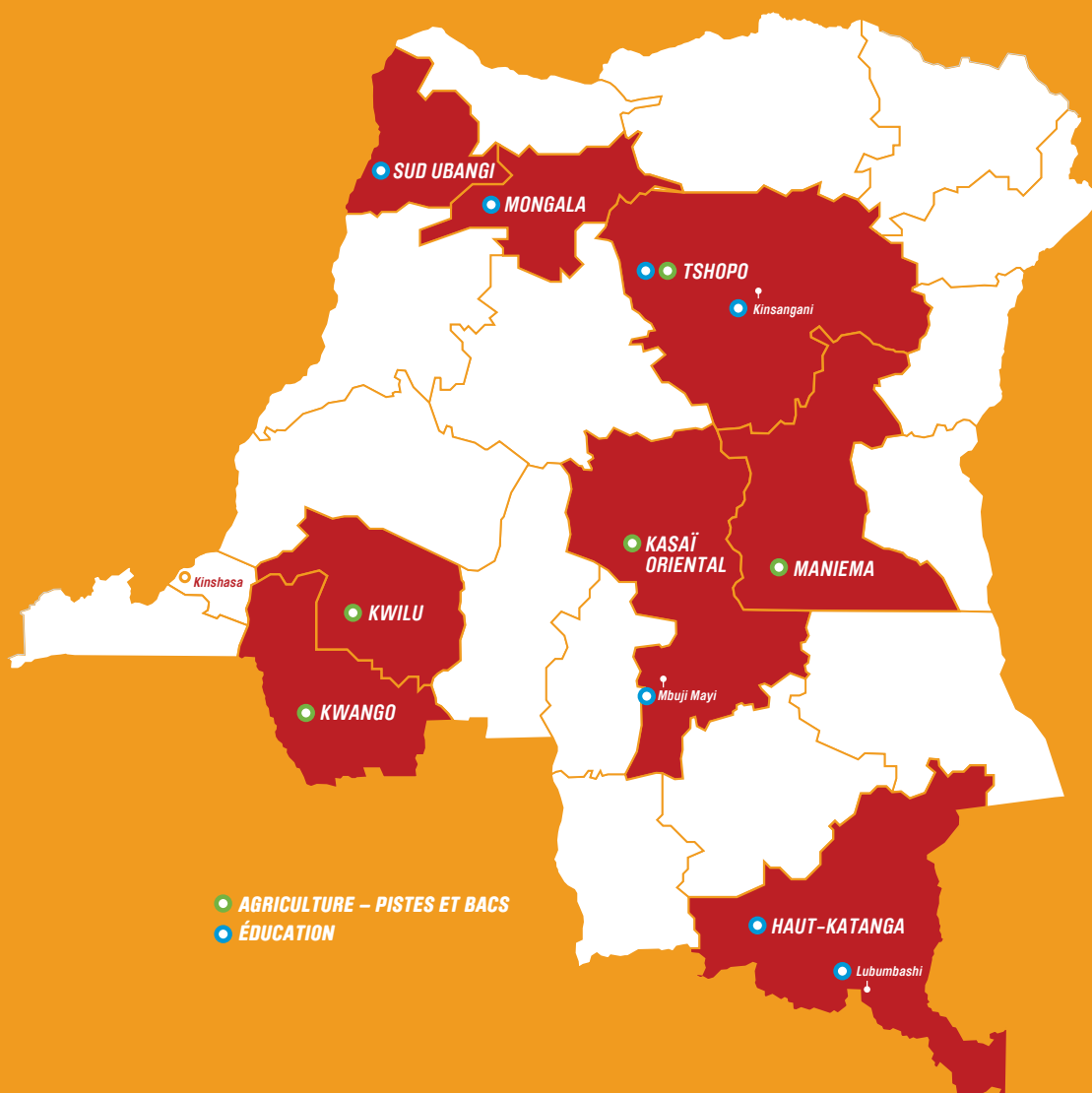


© CTB / Stéphane Dubois



© CTB / Dieter Telemans

ZONES D'INTERVENTION PRIORITAIRES





© CTB / Dieter Telemans

PARTENARIAT RD CONGO - BELGIQUE

- Après une suspension de neuf ans, la coopération entre la Belgique et la République démocratique du Congo (RDC) a repris en 2000.
- La République démocratique du Congo est le premier partenaire de la Coopération belge.
- Avec le programme de coopération 2010-2013, la Belgique est l'un des principaux partenaires bilatéraux de la RDC avec 400 millions d'euros programmés pour la mise en oeuvre des différents projets et programmes.

Le précédent Programme de Coopération (2008-2010) accordait une attention particulière à quatre secteurs :

- l'accès aux services sociaux de base (santé et éducation) ;
- les infrastructures de base (eau et assainissement, énergie et pistes rurales), dont le Programme post-électoral d'Urgence. Lancé aux lendemains des premières élections démocratiques (2006), il a aidé les autorités congolaises à reconstruire le tissu socio-économique du pays ;
- l'agriculture, le développement rural et les forêts ;
- la bonne gouvernance et la dynamique communautaire (gouvernance locale, réforme de l'administration publique et appui institutionnel au niveau central).

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS FINANCIERS PAR SECTEUR (2010-2013)



| | |
|---|---|
| ■ | INFRASTRUCTURES : 104 millions d'euros (26%) |
| ■ | AGRICULTURE : 88,5 millions d'euros (22%) |
| ■ | ÉDUCATION : 47 millions d'euros (12%) |
| ■ | SANTÉ : 21 millions d'euros (5%) |
| ■ | INTERVENTIONS MULTISECTORIELLES : 19,5 millions d'euros (5%) |
| ■ | COOPÉRATION DÉLÉGUÉE : 80 millions d'euros (20%) |
| ■ | RÉSERVE : 40 millions d'euros (10%) |

CONSTRUISONS UN MONDE ÉQUITABLE

A PROPOS DE LA CTB

Agence belge de développement, la CTB mobilise ses ressources et son expertise pour éliminer la pauvreté dans le monde. Contribuant aux efforts de la Communauté internationale, la CTB agit pour une société qui donne aux générations actuelles et futures les moyens de construire un monde durable et équitable.

Ses collaborateurs à Bruxelles et à l'étranger concrétisent l'engagement de l'État belge et d'autres partenaires au développement pour la solidarité internationale. Dans une vingtaine de pays, en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ils appuient plus de 300 projets de coopération.

En RDC, la CTB emploie environ 400 personnes dans une trentaine de projets.

CONTACTS UTILES

CTB RD CONGO
IMMEUBLE CAP IMMO
CROISEMENT AV. COLONEL EBAYA ET DE L'HÔPITAL N°H1/1
GOMBE - KINSHASA
T +243 (0)99 59 04 017
T +243 (0)99 59 04 027
REPRESENTATION.RDC@BTCCTB.ORG
WWW.BTCCTB.ORG

AMBASSADE DE BELGIQUE EN RDC
PLACE DU 27 OCTOBRE
GOMBE - KINSHASA
T +243 (0)81 70 05 900
T +243 (0)99 99 99 192
KINSHASA@DIPLOBEL.FED.BE
WWW.DG-D.BE

MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE
AVENUE DE LA JUSTICE, 2381
(ENCEINTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SNEI)
GOMBE - KINSHASA

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**